



Compte rendu de la Commission Régionale d'Arbitrage
7 Janvier 2020

Présents :

PETITJEAN M, DREYER D, MOUILLE D, DENECHERE JL, BARRAUD J, LEMAN JY, BONNEAU C, GAUDEMER P.

Absents excusés :

STEPHAN M, OIRY R, GUY J, GUYOMARC'H C, JOUSSEAUME F

Secrétaire de séance : Denis MOUILLE.

1 – Infos fédérales

La fédération souhaite conserver un championnat national féminin. Une réflexion est en cours pour la saison 2021-2022. Objectif diminuer le nombre d'équipes, donc plus d'équipes en championnat régional.

Coupe d'Europe, un club français est suspendu jusqu'à la fin de saison avec une amende de 5000€.

2 – Questionnaire clubs régionaux

Actuellement 60% de réponses, il faut relancer les 4 pré nationales manquantes. La commission estime que le nombre de réponses est suffisant, le bureau de la ligue avait demandé plus lors de sa dernière réunion.

Les réponses sont très claires, les tendances se dégagent. En phase 2 nous devons monter un projet pour récompenser les clubs qui fournissent des cadres chez eux.

3 – Les clubs en pénalité financière

GOULAINÉ TT 450€, NORT SUR ERDRE 200€, MESANGER 200€, CHALONNES 200€, ST MELAINE MOZE LOIRE AUBANCE 450€, Sainte FLORENCE/VENDRENNES 200€.

Le club de ST MELAINE a envoyé un courrier au président de la ligue pour expliquer les problèmes pour trouver des volontaires. Le président souhaite un assouplissement du système dans les cas extrêmes, la CRA est pour.

4 – Désignation des JA et AR

Le tableau est rempli sur place, il manque encore quelques noms pour la fin de saison.

Pour le tour 3 du CF N2 à la Roche sur yon, 30 arbitres le samedi, 28 le dimanche. Le 44 et 49 aident sur recherche des CDA avec Co voiturage.

5 – La formation

AR 25 janvier 2020 à St Nazaire
FOF Bourges 13 – 16 février 2020 (à confirmer)

JA1 CD49 7 mars 2020

JA1 CD53 21 mars 2020

JA3 28 et 29 mars 2020

JA1 CD72 25 avril 2020

La numérotation des tableaux change pour suivre l'ITTF. Encore 31 JA2-3 doivent suivre cette formation continue obligatoire.

6 – Questions diverses

Le fichier : dates des cadres inactifs le dernier jour de la saison (30-06), cocher la case inactive.

Inscription des équipes, un club qui ne règle pas n'apparaîtra pas dans les poules. Un cahier des charges doit être réalisé en Février ou Mars au plus tard pour préparer juin 2020.

Les tenues d'arbitres, normalement arrive a la ligue semaine 3. Les responsables de CDA doivent envoyer l'imprimé de commande avec le paiement avant de recevoir les tenues.

Les prestations régionales doivent revenir à la commission dans les 72 heures.

Fin de réunion à 21h45.